AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

DLP-5-6-78451525

Regisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C C P DIJON 3405 12 K

Bulletin n°128- 2 Juin 1978

V I G N E

MILDIOU : Bénéficiant depuis une semaine d'un beau temps chaud avec des maximums de 25°C, la vigne, à l'exception de situations très tardives (Hautes Côtes,...) ou de parcelles affaiblies (acariose, froid,...), a évolué très rapidement et présente 8 à 9 feuilles étalées, des grappes bien séparées et des boutons commençant à s'isoler.

Compte tenu de cette forte pousse, de la tendance orageuse actuelle et des risques toujours possibles de contaminations (première tache trouvée le 29 dans le Sud de la SAONE-et-LOIRE), un nouveau traitement est conseillé dès le début de la semaine prochaine et avant le 8 Juin.

OÏDIUM : Maintenir la protection en apportant 6 à 8 Kg de soufre à l'hectare.

PYRALE : Surveiller l'activité de ce ravageur qui semble en nette recrudescence cette année. Contre les chenilles qui ont actuellement 3 à 9 mm intervenir dans les conditions précisées dans notre bulletin n° 127 du 22 mai.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le premier vol (surtout Eudémis en COTE D'OR et SAONE-et-LOIRE, Cochylis dans le JURA et l'YONNE) se poursuit depuis début mai. Les pontes déposées à partir du 26 mai sont plus importantes depuis 2-3 jours et les premières éclosions interviendront au tout début de la semaine prochaine.

Contre la première génération de "vers", la Station ne conseille pas habituellement d'intervenir dès les premières éclosions, mais seulement à la constatation des premiers dégâts, lorsque 3 grappes sur 10 au moins présentent une toile (refuge des chenilles).

Cette année, compte tenu de la faible sortie des grappes dans certains climats et des pontes importantes qui peuvent être déposées grâce aux conditions météorologiques favorables, une application insecticide pourrait être envisagée dès le début de la semaine prochaine (associée au traitement anti-mildiou) dans les secteurs précoces et reconnus très sensibles aux vers. Pour ce traitement "au tout début des éclosions" employer des produits ayant une longue persistance d'action par contact ou ingestion : acéphate (Orthène 50), méthomyl (Lannate...), dialiphos (Torak), phosalone (Zolone, Azofène), tétrachlorvinphos (Gardona25) méthidathion (Ultracide)... Deux nouveaux produits de la famille des pyréthrinoïdes viennent d'être autorisés dans la lutte contre les vers de la grappe : le fenvalérate à 7,5 g. (Sumicidin 10) et la perméthrine à 4 g. (Perthrine) ces matières actives auraient une persistance de 3 semaines.

PROTECTION DU VIGNOBLE APRES GRELE : Pour être efficace l'intervention doit intervenir moins de 18 heures après la chute de grêle avec captane 500 g. de matière active/hl ou folpel 300 g. de matière active/hl.

ARERES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Les applications doivent être renouvelées au début de la semaine prochaine.

Ajouter un anti-oïdium à la bouillie prévue pour les pommiers. Eliminer et brûler les pousses oïdiées.

Surveiller les PUCERONS DIVERS, PSYLLES *du poirier*, CHENILLES DEFOLIATRICES et intervenir en cas de nécessité.

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES : Les premières captures de papillons ont été obtenues dans les pièges installés dans le Sud de la COTE D'OR et en SAONE-et-LOIRE mais il est trop tôt pour traiter.

P.57

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche Comté" Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N 527 AD

C É R É A L E S

BLÉ D'HIVER

MALADIES DU FEUILLAGE ET DES EPIS (*SEPTORIOSES, FUSARIOSE et OÏDIUM*) : La situation phytosanitaire et les conditions météorologiques actuelles ne justifient pas dans l'ensemble un traitement à l'épiaison.

Toutefois étant donné qu'il est difficile de préjuger de l'avenir puisque nous ne disposons pas de prévisions météorologiques valables à longue échéance, les agriculteurs restent seuls juges quant à l'opportunité d'un traitement d'assurance à l'épiaison qui pourrait paraître souhaitable dans certaines situations.

ROUILLE JAUNE : Signalée dans des départements limitrophes de la Circonscription, nous avons connaissance de quelques foyers localisés (Chatillonnais). Le traitement doit être réalisé dès la détection des premiers symptômes dans la parcelle.

Il est bon d'être vigilant et de suivre avec attention les blés semés précocement. En cas de doute expédier un échantillon au Service de la Protection des Végétaux

ROUILLE BRUNE : Présente dans quelques parcelles, cette maladie ne semble guère inquiétante pour le moment.

ORGE DE PRINTEMPS

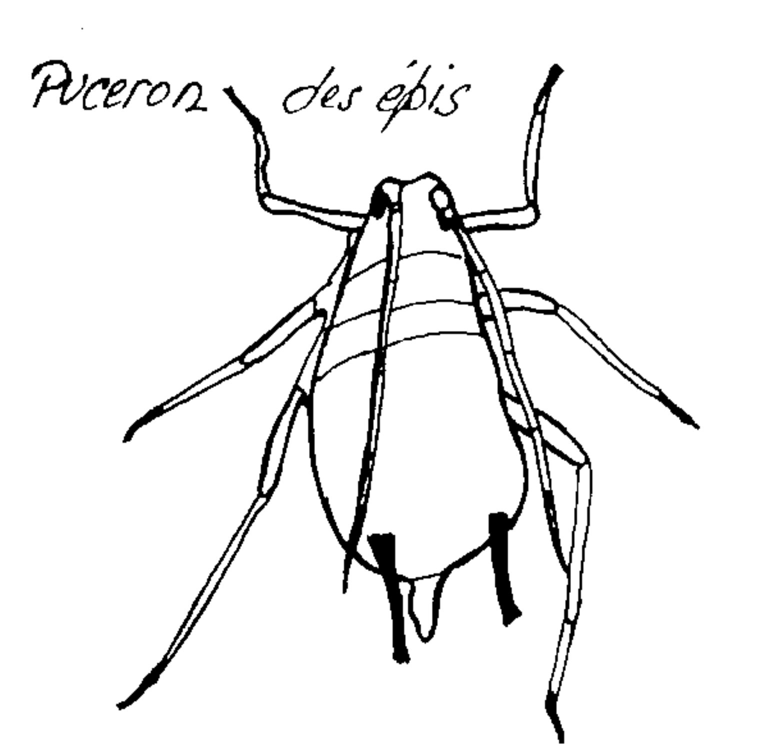
La *RHYNCHOSPORIOSE, l'OÏDIUM* et quelques cas de *ROUILLE NAINE* sont observés dans les cultures d'orge de printemps. En cas de forte attaque l'intervention pourrait se réaliser courant montaison.

TOUTES CÉRÉALES

Dans l'YONNE, la COTE D'OR, la NIEVRE et la SAONE-et-LOIRE, de nombreuses parcelles -blé surtout variété TOP- présentent des symptômes d'origine physiologique : décoloration inter-nervaires par plages avec nécrose. Il s'agit sans doute le plus souvent de carences alimentaires dues aux conditions agronomiques et météorologiques. C'est ainsi que dans l'YONNE des carences en magnésium ont été mises en évidence par la Station Agronomique d'AUXERRE.

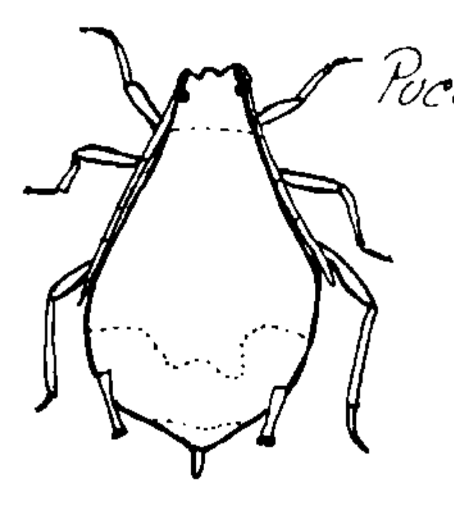
PUCERONS : Des pucerons sont observés dans de nombreuses parcelles du réseau "céréales" mais ils sont le plus souvent isolés.

Puceron des épis

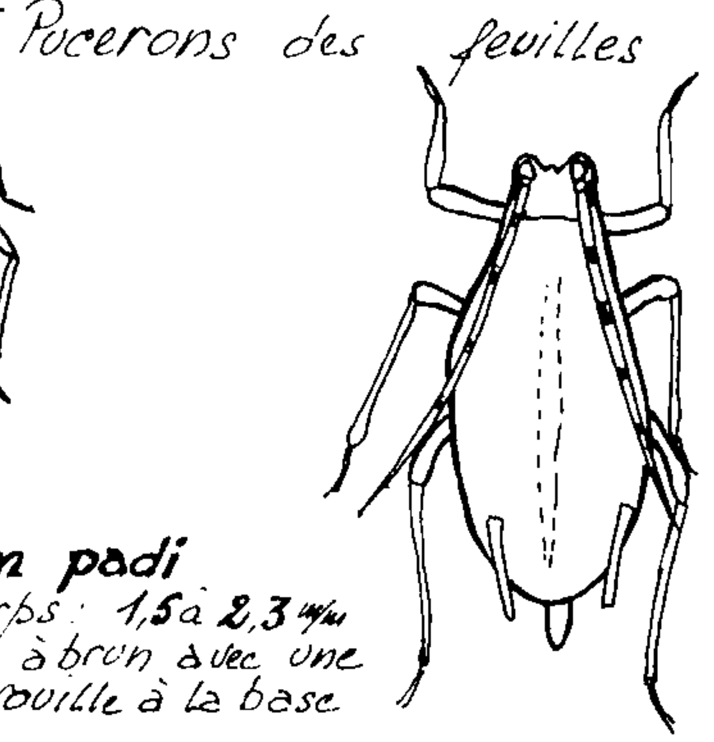


Sitobion avenae
- Longueur du Corps : 2 à 3 m/m
- Couleur variable allant du vert jaune au marron très foncé.

Pucerons des feuilles



Rhopalosiphum padi
- Longueur du corps : 1,5 à 2,3 m/m
- Couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base des cornicules (occasionnellement sur épis)



Metopolophium dirhodum
- Longueur du corps : 2,2 à 3 m/m
- Couleur vert jaunâtre ou rose avec une ligne brillante et bien visible dans la partie médiane du dos.

BETTERAVES

D'une façon générale, on signale la présence de *PUCERONS NOIRS*, avec parfois des attaques importantes (Plaine de la Saône).

Surveiller les cultures et intervenir éventuellement à l'aide d'un aphicide si l'on observe en moyenne une petite colonie (2 à 20 pucerons) pour deux betteraves. Les produits efficaces sont assez nombreux mais on aura intérêt à préférer un systémique du type déméton méthyl (Métasystémox, Anthonox à 1,500 l./ha).

ARBUSTES A PETITS FRUITS

CASSISSIERS

OIDIUM : Un premier traitement est conseillé de préférence en pulvérisation pneumatique aux doses de matière active/hectolitre indiquées avec l'un des produits suivants : bupirimate : 37,5 g. (Nimrod), ditalimphos : 50 g. (Laptran, Plondrel), dinocap : 33,5 g. (Karathane, Capoid, Crotothane, Sovicap), triforine : 33,5 g. (Funginex, Saprol). Seul le dernier produit a une action contre la rouille et l'anthracnose du cassissier. Le dinocap nécessite une fréquence de traitement plus élevée.
ANTHRACNOSE : En cas d'apparition de cette maladie, ajouter une spécialité à base de manèbe ou de mancozèbe, suivant les indications de compatibilité indiquées par les fabricants.

FRAMBOISIERS - CASSISSIERS

ARAIGNEES ROUGES et JAUNES : Surveiller l'évolution des populations à la face inférieure des feuilles et intervenir en cas de pullulations avec un acaricide spécifique (non dangereux pour les abeilles pendant la floraison des framboisiers).

CULTURES LÉGUMIÈRES

FRAISIERS

OÏDIUM : Ce champignon provoque l'apparition de taches blanches à l'envers des feuilles dont le limbe se retourne et devient rougeâtre. Les fruits prennent une couleur blanche et deviennent invendables. Parmi les produits cités dans le bulletin n° 124 du 19 avril au sujet de la pourriture grise, le dichlofluanide (Euparène), autorisé jusqu'à 7 jours de la récolte, est actif contre cet oïdium. Le bénomyl (Benlate) et le méthylthiophanate (Pelt 44) se montrent parfois insuffisants.

POMME DE TERRE

DORYPHORE : Les premières pontes ont été découvertes depuis une semaine. Par temps chaud l'incubation est très rapide. Surveiller les éclosions et intervenir dès que les larves atteignent la grosseur d'un grain de blé. Consulter la liste des produits dans Phytoma de février 1978.
MILDIOU : Une première couverture est conseillée pour les cultures hâtives arrivées au stade floraison.

OIGNON

MILDIOU : Les premiers foyers sont décelés, renouveler la protection.

CÉLERI

SEPTORIOSE : Assurer la couverture fongicide des plants repiqués.

CONCOURS DE DÉTECTION DES PREMIÈRES TACHES DU MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

La Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime :
- 50,00 Frs pour la première tache signalée dans le département

et de - 30,00 Frs pour la seconde.

Pour que l'échantillon arrive en bon état il faut le placer entre deux feuilles de buvard et envoyer la feuille contaminée aussitôt après la découverte accompagnée du questionnaire suivant :

Nom et prénom : . . . .
Adresse complète : . . . .
Date de la découverte : . . . . Signature

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n°527AD.

P58